



DOSSIER DE PRESSE 2026

UNE DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE AU SERVICE DU PATRIMOINE

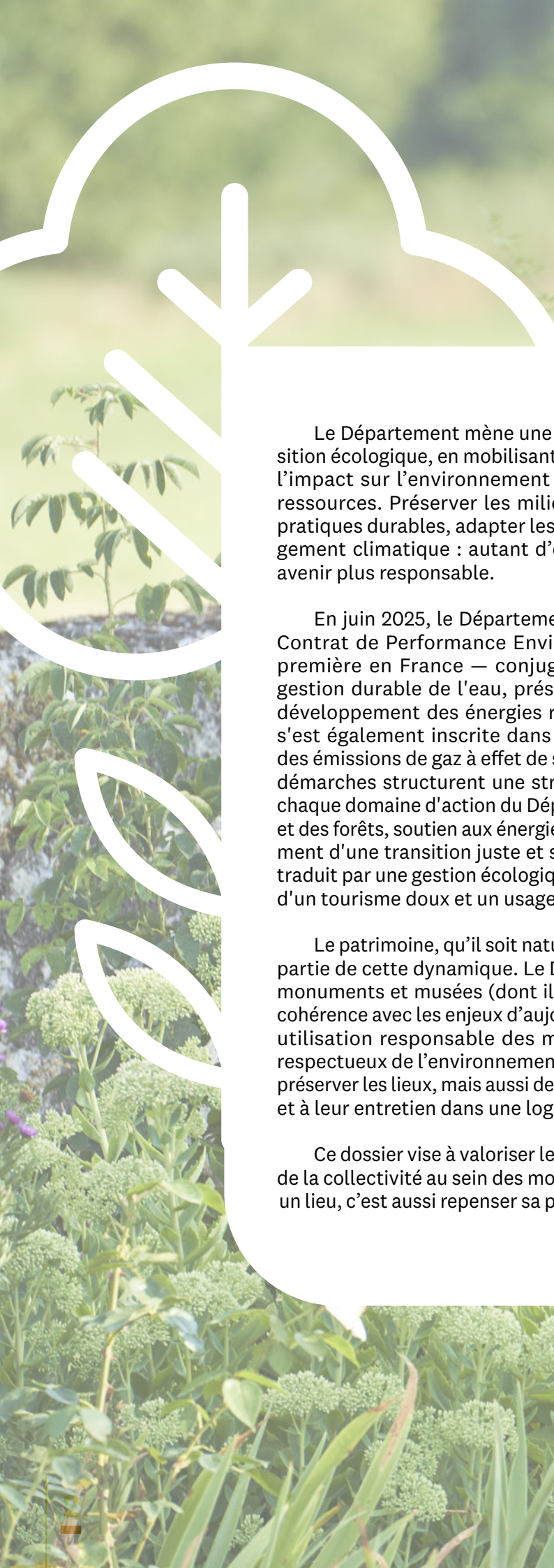
MONUMENTS ET MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

Direction de l'Attractivité des Territoires
Service de la Conservation et de la Valorisation
des Monuments et Musées Départementaux

TOURAINES
LE DÉPARTEMENT



Acteur culturel !



Le Département mène une politique en faveur de la transition écologique, en mobilisant ses compétences pour limiter l'impact sur l'environnement du territoire et protéger ses ressources. Préserver les milieux naturels, encourager des pratiques durables, adapter les politiques publiques au changement climatique : autant d'engagements au service d'un avenir plus responsable.

En juin 2025, le Département d'Indre-et-Loire a signé un Contrat de Performance Environnemental (CPEnv) — une première en France — conjuguant efficacité énergétique, gestion durable de l'eau, préservation de la biodiversité et développement des énergies renouvelables. La Collectivité s'est également inscrite dans une Trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2040. Ces deux démarches structurent une stratégie globale, déclinée dans chaque domaine d'action du Département : protection des sols et des forêts, soutien aux énergies renouvelables, accompagnement d'une transition juste et solidaire. Sur le terrain, elle se traduit par une gestion écologique des espaces, la valorisation d'un tourisme doux et un usage responsable des ressources.

Le patrimoine, qu'il soit naturel ou culturel, fait pleinement partie de cette dynamique. Le Département agit pour que les monuments et musées (dont il a la charge) soient pensés en cohérence avec les enjeux d'aujourd'hui : sobriété énergétique, utilisation responsable des matériaux, usages adaptés et respectueux de l'environnement. Il ne s'agit pas seulement de préserver les lieux, mais aussi de réfléchir à leur fonctionnement et à leur entretien dans une logique écologique.

Ce dossier vise à valoriser les démarches éco-responsables de la collectivité au sein des monuments et musées. Préserver un lieu, c'est aussi repenser sa place dans le monde de demain.

SOMMAIRE

p. 4

DES ENGAGEMENTS COMMUNS,
DES GESTES CONCRETS

p. 8

HUIT SITES, AUTANT DE RÉCITS

p. 8

Cité royale de Loches

p. 9

Forteresse royale de Chinon

p. 10

Domaine de Candé

p. 11

Prieuré Saint-Cosme • Demeure de Ronsard

p. 12

Musée Balzac • Château de Saché

p. 13

Musée Rabelais • La Devinière

p. 14

Musée de la préhistoire du Grand-Pressigny

p. 15

Hôtel Goüin





DES ENGAGEMENTS COMMUNS, DES GESTES CONCRETS

Huit sites, une même ambition : réduire l'empreinte environnementale du patrimoine tourangeau tout en enrichissant l'expérience des visiteurs.

Dans l'ensemble des sites patrimoniaux gérés par le Département, l'environnement est pris en compte dans toutes les actions. Cela passe par des gestes concrets et visibles, qui permettent au patrimoine de contribuer, lui aussi, à la transition écologique.

Par ailleurs, la plupart des monuments et musées départementaux sont engagés dans la démarche de labellisation "Destination d'Excellence" (ex Qualité Tourisme) dont les critères d'exigence relatifs au développement durable ont été renforcés dans le nouveau référentiel, en complément de l'enjeu de qualité de l'accueil et des services. Leur engagement vers une gestion éco-responsable a donc déjà pris corps depuis plusieurs années dans la mise en place d'actions concrètes requises par le label.

1. Préserver l'environnement naturel

Une gestion écoresponsable des jardins

Les espaces paysagers sont conçus comme de véritables écosystèmes vivants. Leur entretien repose sur une approche respectueuse des équilibres naturels, fondée sur le zéro phyto : aucun pesticide ni engrais chimique n'est utilisé. À la place, une gestion douce s'installe, qui suit les rythmes des saisons et favorise la biodiversité. Le fauchage tardif permet aux insectes de compléter leur cycle de vie, tandis que la diversité des essences végétales encourage la création de micro-habitats.

Certains sites participent également chaque année à l'événement *Rendez-vous aux jardins*, une initiative portée par le ministère de la Culture qui valorise les pratiques respectueuses du vivant et permet au public de rencontrer les acteurs engagés dans la gestion écologique des jardins.

La biodiversité, une priorité partagée

Plusieurs sites s'engagent actuellement dans une démarche de labellisation avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), visant à structurer et renforcer leurs actions en faveur de la faune sauvage. Bien qu'aucun site ne soit encore officiellement labellisé, cette démarche montre une réelle volonté de protéger et d'accueillir la biodiversité. Pour cela, sont installés ruches, nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes ou vergers de sauvegarde, offrant refuge et nourriture aux espèces locales. Ces aménagements jouent un rôle écologique essentiel : les pollinisateurs favorisent la pollinisation, les oiseaux contribuent à la régulation des insectes, et les chauves-souris participent à l'équilibre des milieux nocturnes. Par ailleurs, la conservation d'arbres anciens, qui ont une double valeur patrimoniale et écologique, permet de préserver des habitats naturels précieux pour la faune.



Des projets agricoles durables

Dans le cadre de la transition écologique, des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement sont mises en place dans les espaces patrimoniaux. Potagers en permaculture, vergers conservatoires et champs de blé y sont cultivés sans produits chimiques, dans le respect des cycles naturels, selon des principes d'agroécologie. Ces lieux allient production, observation et transmission. Ils permettent de remettre en valeur des espèces anciennes, de tester des pratiques agricoles alternatives et de les faire découvrir au public, notamment lors d'activités pédagogiques destinées aux visiteurs et aux scolaires.

2. Limiter les ressources et favoriser le durable

L'eau

Les aménagements paysagers sont pensés pour limiter l'utilisation des ressources naturelles, notamment l'eau. L'arrosage est réduit au strict nécessaire et réservé aux végétaux qui en ont vraiment besoin, comme les jeunes arbres, les plantations récentes ou les fleurs. Des dispositifs sobres et efficaces sont mis en place : systèmes de goutte-à-goutte, ollas (pots en terre cuite enterrés diffusant l'eau en profondeur), ou encore arroseurs programmés tôt le matin ou tard le soir pour éviter l'évaporation. Cette gestion est assurée avec soin par les jardiniers et jardinières, qui veillent à adapter les pratiques aux besoins réels des végétaux. L'ensemble vise à concilier économie d'eau, efficacité et respect des équilibres naturels.

L'énergie

Pour réduire sa consommation d'énergie, les sites s'équipent de solutions plus efficaces. L'éclairage a été repensé : les anciennes installations ont été remplacées par des lampes LED, qui consomment moins, et les durées d'allumage ont été raccourcies. L'éclairage des vitrines et des spots passe lui aussi progressivement en basse consommation.

Côté chauffage, certains bâtiments sont équipés de systèmes régulés (pompes à chaleur, chaudière à gaz, thermostats programmés), et l'isolation a été renforcée lorsque cela est possible : combles isolés avec des matériaux durables, huisseries rénovées. Ces aménagements visent à allier confort, efficacité et respect de l'environnement, dans une logique de sobriété énergétique.

La signalétique présente sur le site met en avant les actions en matière d'écoresponsabilité, à travers des indications visibles et pratiques : des robinets à poussoir dans les toilettes, des panneaux incitant à fermer les portes pour conserver une température intérieure stable, ainsi que des poubelles de tri pour les visiteurs et le personnel.

Réemploi et sobriété des ressources

Les sites adoptent une gestion écoresponsable de leurs événements, expositions et ateliers, en privilégiant le réemploi des matériaux. Les éléments de scénographie, panneaux, vitrines, socles, sont pensés pour être démontés, stockés puis réutilisés d'un site à l'autre. Cette pratique limite les déchets, réduit l'empreinte carbone liée à la fabrication de nouveaux supports, et favorise la coopération entre lieux. Cette logique de mutualisation, déjà à l'œuvre dans la création des contenus ou des animations, participe à une gestion plus sobre et durable des ressources.

3. Réduire l'impact carbone

Valorisation du local et des savoir-faire artisanaux

Dans les boutiques, une attention particulière est portée aux circuits courts et aux produits locaux ou artisanaux. Ces choix soutiennent l'économie locale, limitent les transports et valorisent les savoir-faire du territoire. Ce même engagement se retrouve dans le choix des prestataires : artisans, producteurs ou entreprises implantés sur le territoire sont sollicités en priorité, renforçant l'ancrage régional des sites et favorisant les partenariats durables.

Une approche douce du territoire

Les monuments départementaux s'intègrent dans un cadre naturel riche et varié, offrant aux visiteurs une autre manière de découvrir le patrimoine, à pied ou à vélo. Certains jardins sont en accès libre, et plusieurs sites proposent des sentiers de randonnée et des itinéraires balisés, encourageant une découverte respectueuse de l'environnement. L'ensemble des monuments et musées sont labellisés "Accueil vélo", garantissant un accueil adapté aux cyclistes : stationnements sécurisés, points d'eau, informations pratiques, et connexions aux itinéraires cyclables. Une signalétique simple et des conseils diffusés sur place, notamment via le Billet Vert (réduction tarifaire pour les cyclotouristes), encouragent aussi les visiteurs à adopter des gestes plus écologiques dans leurs déplacements et leurs pratiques.

Le slow tourisme

Opter pour une découverte douce des monuments départementaux, c'est donc choisir un tourisme de proximité, respectueux des enjeux environnementaux actuels. Il ne s'agit pas d'un tourisme de masse avec de grands flux pouvant dégrader les lieux, mais d'une manière de profiter tranquillement des espaces, en prenant le temps d'observer et de se détendre. Cette démarche valorise la contemplation plutôt que la consommation. Dans cet esprit, des aménagements comme des transats, des salons de jardin sont souvent installés pour permettre aux visiteurs de se poser, se ressourcer et apprécier pleinement leur environnement. Le slow tourisme permet ainsi une découverte paisible du patrimoine et de la nature, dans le respect des lieux et des autres visiteurs.

Une médiation tournée vers la nature

La nature ne se contemple pas seulement, elle s'apprend. Sur l'ensemble des sites, des actions de médiation sont mises en place pour accompagner le regard des visiteurs et sensibiliser au rôle essentiel de la biodiversité et des milieux naturels. Des ateliers de découverte de la faune et de la flore sont régulièrement organisés, tandis que des parcours d'interprétation permettent de mieux comprendre les paysages, leur histoire et leur importance écologique. Cette dimension écologique est au cœur de la médiation proposée, et les médiateurs intègrent naturellement cette sensibilisation lors des visites, afin d'impliquer pleinement les visiteurs dans la préservation des espaces.





CONTACTS PRESSE

*Conseil départemental d'Indre-et-Loire -
Direction de l'Attractivité des Territoires
Service de Conservation et Valorisation des
Monuments et Musées Départementaux*

Isabelle COQUELET

Tél. : 02 47 31 43 18

icoquelet@departement-touraine.fr

Pascaline VOLLAND-LECLERC

Tél. : 02 47 31 43 25

pvollandleclerc@departement-touraine.fr